

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 20 mars 2025

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2025_021

Le **20 mars 2025** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite les 7 et 13 mars 2025 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD, Mme ROUSSEAU,
Mme ÉTIENNE, M. BILLET, Mme COUDERT M. GORNEAU,
M. PERREIRA-GONCALVES, M. SERRE, M. DELECOLLE,

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. BIOT pouvoir à
M. PARIGOT, Mme BIOT-FLORIMOND pouvoir à
Mme DELOT, M. LEFEVRE pouvoir à M. MAILLARD,
M. LECOMPTE pouvoir à Mme ÉTIENNE,

ÉTAIENT ABSENTS : Mme WILLEMS, M. CAMPOS,
Mme GROENTZINGER, M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-
LENTI,

Mme ETIENNE et M. GORNEAU ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :
16 +4 pouvoirs

Date de publication : 21 mars 2025

Objet :

TAUX D'IMPOSITION FISCALITE DIRECTE LOCALE – ANNÉE 2025

Visas :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi de finances pour 2025,

Contenu de la proposition :

Les bases prévisionnelles ne sont pas connues à cette date.

Il est proposé le maintien des taux d'imposition suivants :

Taxe habitation 19,78 %
Taxe foncière (bâti) : 40,00 %
Taxe foncière (non bâti) : 62,10 %
CFE : 24,60 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **MAINTIENT** pour 2025 les taux d'imposition en matière de fiscalité directe locale à :

Taxe d'habitation : 19,78 %

Taxe foncière (bâti) : 40,00 %

Taxe foncière (non bâti) : 62,10 %

CFE : 24,60 %

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 21 mars 2025
Le Maire, Yves DELOT,

